

## Fermeture annoncée d'une classe de 6e Segpa : mobilisation dans l'Eure



Une nouvelle mobilisation a été organisée à Grand Bourgtheroulde lundi 10 mars 2025 pour protester contre la fermeture annoncée de la classe de 6e Segpa Photo collection privée

Le collège Jean-de-la-Fontaine de Grand Bourgtheroulde poursuit sa mobilisation contre la fermeture annoncée de sa classe de 6e Segpa à la rentrée prochaine. Enseignants, élèves et parents d'élèves intensifient leurs actions pour tenter d'obtenir le maintien de cette section destinée aux enfants en difficulté scolaire.

Ce lundi 10 mars 2025, une seconde journée de protestation s'est tenue devant le collège Jean-de-la-Fontaine de Grand Bourgtheroulde.

Une délégation doit être reçue ce jeudi par la direction départementale de l'Éducation nationale, l'organisme ayant annoncé, début 2025, la suppression de cette classe à la prochaine rentrée de septembre.

### Une mobilisation grandissante

Cette décision suscite un profond sentiment d'« injustice, de colère et d'incompréhension » parmi les collégiens, comme l'explique Mme Marest, enseignante dans l'établissement. Ce lundi, les trois quarts des élèves ne se sont pas rendus en cours afin de marquer leur opposition.

Le mouvement bénéficie également du soutien du maire de la commune, Christophe Deschamps, et du député de la circonscription, Philippe Brun. Une pétition en ligne, lancée pour appuyer la mobilisation, a déjà rassemblé 1 766 signatures.

L'incompréhension est d'autant plus grande que la classe, d'une capacité de 16 élèves, compte déjà 12 inscriptions pour la rentrée prochaine, et les 4 places restantes devraient être rapidement pourvues. « On a déjà prévenu une famille dont l'enfant devait venir en septembre qu'il faudrait aller à la Segpa de Brionne », rapporte Julien Saunier, président de l'association des parents d'élèves.

Mme Marest souligne aussi la situation de parents « qui viennent d'acheter une maison à Grand Bourgtheroulde pour leur enfant qui doit intégrer cette 6e Segpa l'an prochain, mais qui ne savent plus ce que va devenir leur fils ».

La décision finale de la direction départementale de l'Éducation nationale est attendue pour la fin du mois de mars 2025.